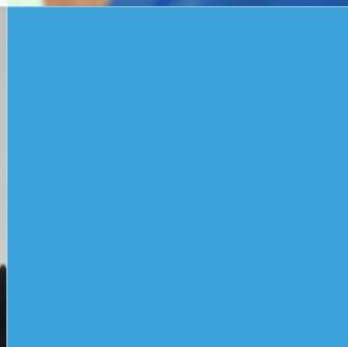
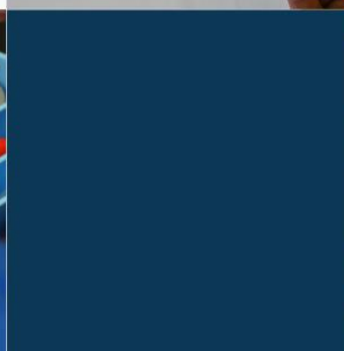
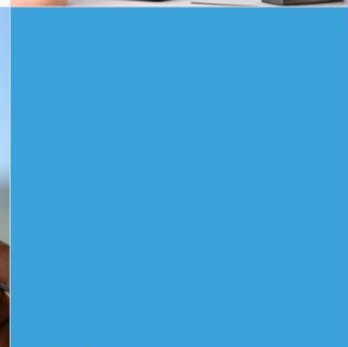




# Règlement de certification de compétences de praticiens

« Qualité en Production : Pratique de Base »



## Table des matières

1. Le champ de compétences couvertes par les formations certifiante QP « Qualité en Production ».....	3
2. Le processus de formation et certification de praticiens, en 10 étapes.....	3
3. Objectifs pédagogiques de la formation certifiante de praticiens QP1.....	4
4. Activités et environnement professionnels couverts par la certification de praticiens QP1 .....	5
5. Contenu de la formation modulaire certifiante QP1.....	7
6. Compétences attestées en lien avec les activités professionnelles (C1, C2, ...) .....	8
7. Modalités d'évaluation des compétences dans l'écosystème de certification smCert (E1, E2, ...) .....	9
8. Modalités spécifiques d'évaluation des compétences liées à la certification smCert de praticiens niveau QP1.....	11
9. Conditions de réussite et d'échec .....	12
10. Types d'emplois accessibles par la certification des compétences de praticiens QP1 .....	13
11. Validité et modalités de renouvellement du certificat QP1.....	13
12. Possibilité de validation partielle du certificat QP1 .....	13



## 1. Le champ de compétences couvertes par les formations certifiante QP « Qualité en Production »



## 2. Le processus de formation et certification de praticiens, en 10 étapes



### 3. Objectifs pédagogiques de la formation certifiante de praticiens QP1

S'appuyant sur un savoir-faire de praticiens acquis durant 6 modules combinés au sein de la formation certifiante 'Qualité en Production – Pratique de Base' d'une durée de 9 jours échelonnée sur une période de formation en présentiel de 3 à 4 mois.

Le praticien/ne certifié(e) « QP1 » a développé plusieurs compétences professionnelles sur les fondamentaux de la Qualité Industrielle :

- Il est capable d'utiliser correctement des **instruments** de mesure selon le SI des unités de mesure (dimension, masse, volume, ...) afin de **réaliser des contrôles et collecter des données** à son poste de travail (réception, contrôle en production, assemblage, contrôle final).
- Il est capable de décrire la **performance statistique** d'un produit manufacturé sur la base d'un plan d'échantillonnage normalisé et de suivi de production (MSP), et valider ou non le respect des **exigences qualité des clients** (tolérances).
- Il est formé aux principaux **outils de la qualité** afin de participer activement à **l'amélioration continue** de son secteur.

Il est capable de **communiquer factuellement ses résultats** à l'écrit et à l'oral auprès de différentes parties intéressées dans son environnement de travail (encadrement, chef de projet, fournisseur, collaborateurs)

#### 4. **Activités et environnement professionnels couverts par la certification de praticiens QP1**

Son activité s'exerce principalement au sein d'un **environnement de production industrielle**, dans le cadre de la réglementation et des **normes qualité internes** (par exemple ISO 9001) en vigueur dans l'entreprise.

Il/elle intervient à la réception, ou Il/elle est amené à faire des contrôles pour garantir la **conformité** des matières premières, pièces ou composants réceptionnés et à approvisionner en qualité et délai les secteurs de production.

Il/elle assure le contrôle en cours de production est réalisé tout au long du **flux de production**, par prélèvement statistique à une fréquence établie ou par échantillonnage en fin de production.

Selon la quantité produite à contrôler, il/elle applique les **règles en lien avec le contrôle qualité** de prélèvement, de contrôle, de décision sur la base de plans d'échantillonnage normalisées des produits/pièces à contrôler.

Il/elle effectue des **contrôles par mesure** (avec différents instruments et unités de mesure), par comparaison ou **par appréciation ou attribut** (contrôle visuel). Les activités peuvent être aussi réalisées dans un laboratoire de contrôle & d'essai indépendant, ou un ilot de contrôle au sein même de la production.

A son poste de travail, il/elle applique les **standards de travail** et la **documentation technique** permettant de réaliser le contrôle qualité (gamme de contrôle, référentiels qualité) et assure la traçabilité des contrôles.

Il/elle contribue à **l'amélioration de son poste de travail** et de son secteur afin de travailler dans des conditions motivantes satisfaisant aux exigences de ses clients et de son organisation.

Dans le cas de contrôle qualité par mesure, il est amené à réaliser **des tâches métrologiques de vérification de l'aptitude des moyens de contrôle** et de mesure, et applique les règles de bonnes pratiques de la mesure.

## 5. Contenu de la formation modulaire certifiante QP1

Le parcours de formation QP1, 'Qualité en Production – Pratique de Base' est scindé en 6 modules, pour une durée totale de 9 jours.

Les 6 modules combinés de la formation sont les suivants :

CODE	INTITULE LONG DE LA FORMATION CERTIFIANTE		
QP1	QUALITE EN PRODUCTION – PRATIQUE DE BASE		
NOMBRE TOTAL DE JOURS	9		
NOMBRE DE MODULES	6		
PAR MODULE :	DUREE EN JOURS	CODE	INTITULE LONG DU MODULE DE FORMATION
<b>MODULE 1</b>	2	STA1	Pratique des statistiques de base
<b>MODULE 2</b>	2	STA2	Pratique du contrôle par échantillonnage normalisé
<b>MODULE 3</b>	2	STA3	Pratique de la Maitrise Statistique des Procédés (MSP/SPC)
<b>MODULE 4</b>	1	MET1	Pratique de base de la métrologie
<b>MODULE 5</b>	1	AC1	Pratiquer les principaux outils d'amélioration continue
<b>MODULE 6</b>	1	COM1	Comprendre les principes de base de la communication

## 6. Compétences attestées en lien avec les activités professionnelles (C1, C2, ...)

C1: Être capable de préparer le **contrôle qualité** dans l'industrie (prélèvement par contrôle par échantillonnage, ou par contrôle en fréquence en appliquant les principes de la MSP).

C2: Être capable de **réaliser des opérations de contrôles et interpréter statistiquement les résultats de** son contrôle qualité, afin d'assurer la conformité du produit manufacturé.

C3: Participer aux démarches de résolution des problèmes en connaissance des **principaux outils d'assurance qualité**.

C4: Contribuer à **l'amélioration continue** de son poste de travail (standard de travail, instrument de mesure).

C5: Savoir adapter la **communication à l'oral et à l'écrit** de ses résultats de contrôle aux différentes parties intéressés (fournisseur, sous-traitant, client interne, management).

C6: Savoir **apprivoiser ses émotions** pour assurer un travail de qualité et une communication efficace, favorable au travail en équipe, dans un but commun de **satisfaire les besoins des clients**.



## 7. Modalités d'évaluation des compétences dans l'écosystème de certification smCert (E1, E2, ...)

Les 6 différentes **modalités possibles d'évaluation** couvrant l'écosystème de certification établi par le label smCert sont les suivantes :

E1 : Evaluation des **compétences théoriques** pour chacun des modules de formation sur la base de réponses à un questionnaire d'évaluation (quiz) (accès individuel & unique à la solution logicielle 360 Learning pour réaliser l'évaluation). Les résultats sont adressés par voie électronique à la **commission d'examen** smCert.

E2 : Evaluation des **compétences pratiques** durant une mise en situation ou étude de cas reconstitué, en présence d'un **jury d'évaluateur** nommé par la commission d'examen smCert.

E3 : Evaluation des **compétences pratiques sur la base d'un projet / chantier** : cas d'entreprise réelle ou reconstituée ; rédaction d'un rapport ou mémoire de projet mis à disposition auprès d'un **jury d'évaluateur** nommé par la commission d'examen smCert.

E4 : Evaluation des **compétences pratiques sur la base de soutenance orale de mémoire de projet** à partir d'un cas d'entreprise réelle ou reconstituée ; libre choix de média de communication durant la soutenance en présence d'un **jury d'évaluateur** nommé par la commission d'examen. Réponse aux questions ouvertes / fermées sur les compétences acquises par la pratique.

E5 : Evaluation des **compétences pratiques actuelles et passées du candidat validé par un tiers / référent / sponsor** nommé par le candidat, réalisée sur la base de réponses à un questionnaire/formulaire adressé par la commission d'examen smCert, et évalué par un jury. Le jury s'appuie pour son évaluation sur l'apport d'éléments de preuve en lien avec les compétences requises dans le cadre de la certification.

E6 : Evaluation des **compétences pratiques sur la base de réalisation d'audit** (préparation / conduite d'audit / clôture d'audit) selon des référentiels / normes Qualité sur des cas d'entreprise réelle ou reconstituée ; rédaction de rapport d'audit mis à disposition auprès d'un jury d'évaluateur nommé par la commission d'examen smCert.

CODE D'EVALUATION	DESCRIPTIF COURT	DESCRIPTIF LONG - Conditions détaillées
E1	Evaluation des <b>compétences théoriques</b> sur la base de réponses à un questionnaire d'évaluation (quiz)	Evaluation des compétences théoriques pour chacun des modules de formation sur la base de réponses à un questionnaire d'évaluation (quiz) (accès individuel & unique à la solution logicielle 360 Learning pour réaliser l'évaluation). Les résultats sont adressés par voie électronique à la commission d'examen smCert.
E2	Evaluation des <b>compétences pratiques</b> durant une <b>mise en situation ou étude de cas</b> reconstitué, en présence d'un jury d'évaluateur	Evaluation des compétences pratiques durant une mise en situation ou étude de cas reconstitué, en présence d'un jury d'évaluateur nommé par la commission d'examen smCert.
E3	Evaluation des <b>compétences pratiques</b> sur la base d'un <b>projet / chantier</b> : cas d'entreprise réelle ou reconstituée incluant la rédaction d'un rapport	Evaluation des compétences pratiques sur la base d'une étude de cas / projet / chantier : cas d'entreprise réelle ou reconstituée ; rédaction d'un rapport ou mémoire de projet mis à disposition auprès d'un jury d'évaluateur nommé par la commission d'examen smCert.
E4	Evaluation des compétences pratiques sur la base de <b>soutenance orale de mémoire de projet</b> à partir d'un cas d'entreprise réelle ou reconstituée	Evaluation des compétences pratiques sur la base de soutenance orale de mémoire / projet à partir d'un cas d'entreprise réelle ou reconstituée ; libre choix de média de communication durant la soutenance en présence d'un jury d'évaluateur nommé par la commission d'examen. Réponse aux questions ouvertes / fermées sur les compétences acquises par la pratique.
E5	Evaluation des <b>compétences pratiques actuelles et passées du candidat validé par un tiers / référent / sponsor</b> nommé par le candidat	Evaluation des compétences pratiques actuelles et passées du candidat validé par un tiers / référent / sponsor nommé par le candidat, réalisée sur la base de réponses à un questionnaire/formulaire adressé par la commission d'examen smCert, et évalué par un jury. Le jury s'appuie pour son évaluation sur l'apport d'éléments de preuve en lien avec les compétences requises dans le cadre de la certification.
E6	Evaluation des <b>compétences pratiques sur la base de réalisation d'audit</b> (préparation / conduite d'audit / clôture d'audit) selon des référentiels / normes Qualité en vigueur dans l'entreprise.	Evaluation des compétences pratiques sur la base de réalisation d'audit (préparation / conduite d'audit / clôture d'audit) selon des référentiels / normes Qualité sur des cas d'entreprise réelle ou reconstituée ; rédaction de rapport d'audit mis à disposition auprès d'un jury d'évaluateur nommé par la commission d'examen smCert.

## 8. Modalités spécifiques d'évaluation des compétences liées à la certification smCert de praticiens niveau QP1

La certification est accessible après un parcours complet de formation QP1, permettant d'assurer le développement des compétences mentionnés ci-dessus

Les **modalités spécifiques** d'évaluation retenues par la commission finale d'examen en lien avec la certification smCert de niveau QP1 sont les suivantes :

E1 : Evaluation des **compétences théoriques** pour chacun des modules de formation (accès individuel & unique à la solution logicielle 360 Learning interfacé)

E2 : Evaluation des **compétences pratiques** durant une mise en situation ou étude de cas reconstitué, en présence d'un jury d'évaluateur nommé par la commission d'examen smCert.

CODE D'EVALUATION	Modalités d'évaluation des compétences	Durée d'évaluation (min)	30	Nombre de questions par module de formations (quiz)
E1	Evaluation des <b>compétences théoriques</b> sur la base de réponses à un questionnaire d'évaluation (quiz)	90	6	Pratique des statistiques de base
			4	Pratique du contrôle par échantillonnage normalisé
			6	Pratique de la Maîtrise Statistique des Procédés (MSP/SPC)
			6	Pratique de base de la métrologie
			4	Pratiquer les principaux outils d'amélioration continue
			4	Comprendre les principes de base de la communication
CODE D'EVALUATION	Modalités d'évaluation des compétences	Durée d'évaluation (min)	Mise en situation ou étude de cas reconstitué	
E2	Evaluation des <b>compétences pratiques</b> durant une <b>mise en situation ou étude de cas</b> reconstitué, en présence d'un jury d'évaluateur	2 * 45	2 études de cas distinctes à réaliser au poste de travail dans un but d'évaluer les compétences pratiques du candidat durant une mise en situation ou étude de cas reconstitué, en présence d'un jury d'évaluateur nommé par la commission d'examen smCert. Les compétences évaluées sont en lien avec les 6 modules de la formation QP1 : STA1, STA2, STA3, MET1, AC1, COM1 (argumentaire écrit uniquement).	

## 9. Conditions de réussite et d'échec

Les 6 **compétences** mentionnées au chapitre 6 de ce règlement, sont évaluées durant 2 parties complémentaires appelées :

- Partie théorique
- Partie pratique

### Conditions de succès :

L'octroi du certificat au candidat doit satisfaire aux 2 conditions suivantes :

**Condition N° 1 :** Le candidat doit obtenir un résultat minimum de 60% de bonnes réponses sur la partie théorique, sur l'ensemble des 6 compétences (soit un minimum de 18 bonnes réponses).

**Condition N°2 :** 4 compétences sur 6 doivent être acquises sur la partie pratique.

En cas d'échec, le candidat peut adresser une demande de nouvelle candidature à l'examen sur la ou les parties en échec, et cela dans un délai de 2 ans.

### Conditions de rattrapage selon la partie en échec :

- Partie théorique : si le résultat est inférieur à 60% (soit un total de bonnes réponses inférieur à 18)
- Partie pratique : si moins de 4 compétences sont acquises, l'ensemble de la partie pratique doit être repassé.

## **10. Types d'emplois accessibles par la certification des compétences de praticiens QP1**

- Agent Qualité en exploitation des données de production
- Agent de contrôle qualité à réception
- Agent de contrôle qualité en production
- Agent de contrôle qualité en laboratoire
- Agent de contrôle final
- Agent de contrôle d'essai

## **11. Validité et modalités de renouvellement du certificat QP1**

Durée illimitée

## **12. Possibilité de validation partielle du certificat QP1**

Non

### 13. Indexation par mots-clefs des compétences certifiées (Formacode®)

Le Formacode® permet :

- D'indexer les domaines de formations mais aussi les moyens et méthodes pédagogiques
- De gérer et d'explorer les bases de données sur l'offre de formation
- De vérifier la cohérence entre l'offre de formation et la certification des compétences
- D'établir des correspondances entre les nomenclatures « emplois » et « formations », afin de réaliser l'accrochage du certificat, afin d'établir un passeport d'orientation, de formation et de compétences.

Formacode en lien avec la certification QP1 :

11018 : représentation graphique statistique
11036 : statistique
11038 : théorie probabilités
11045 : statistique descriptive
15099 : résolution problème
31327 : contrôle statistique
31329 : SPC
31336 : contrôle qualité
31338 : autocontrôle
31371 : métrologie
31380 : métrologie dimensionnelle
31337 : outil qualité
46311 : communication interne